



### Mairie

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi  
de 9h à 12h

2, rue de la Mairie  
29400 Plouneventer  
Tél : 02.98.20.81.57  
Fax : 02.98.20.91.05  
[mairie@plouneventer.fr](mailto:mairie@plouneventer.fr)  
[www.plouneventer.fr](http://www.plouneventer.fr)

### Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,  
du lundi au samedi

Les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

### Agence Postale Communale



Mardi : 8h30 – 12h  
Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h  
Jeudi : 10h – 12h  
Vendredi : 14h – 16h30  
Samedi : 9h30 – 12h  
02.98.20.81.76

### Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria  
02.98.20.81.41

Collecte de journaux  
Samedi 11 février

### Bibliothèque

Mercredi : 10h30 – 12h et 18h30 – 19h30  
Jeudi : 11h – 12h  
Vendredi : 10h30 – 12h  
Samedi : 10h30 – 12h  
02.98.20.92.38  
[bibliotheque-plouneventer@laposte.net](mailto:bibliotheque-plouneventer@laposte.net)

### Démographie 2016

29, c'est le nombre de bébés plouneventériens qui ont vu le jour en 2016, même nombre qu'en 2015, et, cette année encore, ce sont les filles qui devancent les garçons puisqu'elles sont 18 pour 11 garçons. L'originalité est toujours de mise, puisqu'en effet, 29 prénoms différents ont été choisis.

Les filles se prénomment, Hanaé, Candice, Clara, Emma, Morganne, Yness, Cléa, Rozenn, Zélie, Lily-Rose, Lana, Héloïse, Manon, Emie, Lynn, Thaïs, Maéva, Adèle. Comme chez les filles, pour les garçons l'originalité est de mise : Maxym, Faustin, célio, Gabin, Tydian, Hugo, Luis, Jules, Alan, Max, Timael.

Du côté des mariages, on peut noter une forte baisse en 2016 : 7 couples se sont unis, ils étaient 13 en 2015 (mais seulement 3 en 2014).

Le nombre de décès enregistrés a augmenté : 19 décès (8 femmes et 11 hommes) contre 11 en 2015.

Tous ces chiffres sont encourageants et montrent un rajeunissement de notre population.

Aujourd'hui, la population totale calculée par l'INSEE est de 2155 habitants (INSEE).

### Etat Civil

Naissance :

Hanaé LE BAUT, Croas-Hir, le 15 décembre 2016.

### Urbanisme

Non opposition à déclaration préalable :

CORRE Pierre, remblaiement d'un terrain, Kérazant.



pas une aire de jeux

### Parking mairie

Nous attirons votre attention sur le fait que le parking de la mairie n'est



### Recensement

Le recensement de la population est en cours **jusqu'au samedi 18 février inclus.**

Les quatre agents recrutés sont Virginie Roudaut, Laurence Riou, Marie-Pierre Coat et Isabelle Bertin. Merci de votre accueil !



## Messes de février

**Dimanche 5 :**  
10h30 à Bodilis  
(Temps fort de préparation  
à la 1<sup>ère</sup> des communions)

**Samedi 11 :**  
18h à St Derrien  
**Dimanche 19 :**  
10h30 à Plouénéventer

**Samedi 25:**  
18h à St-Servais

**Mercredi 1<sup>er</sup> mars :**  
Mercredi des cendres  
18h à St Servais

Baptêmes :  
Marie Michelle ILY  
02.98.20.88.16.

Mariages :  
Marie Françoise CARIOU  
02.98.20.83.12.

Obsèques :  
Jean Paul ABHERVE-GUEGUEN  
02.98.20.86.58 ou 06.79.64.04.23.

## Relais Parents Assistantes Maternelles

5 Rue des Capucins -29400 Landivisiau : **02.98.24.97.15** / [rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com)

Permanences en mairie, de 9h à 12h, le **jeudi 2 février**.

Temps d'éveil (sur inscription) Espace Sklerijenn : **jeudis 2 et 9**

### Permanences à Landivisiau

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/17h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/19h45	9h/17h

## Permanences Habitat

Dans les locaux de la Communauté de communes de Landivisiau, Zone de Kerven.

**OPAH** (Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat)

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois : **Mercredis 1 et 15 février de 10h30 à 12h**

**ADIL** (Questions juridiques financières et fiscales dans le domaine du logement)

**Mardis 14 et 28 février de 9h à 12h**

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

## Mesures de lutte contre la Grippe Aviaire

Nous souhaitons porter votre attention sur l'épisode de grippe aviaire qui touche la France depuis quelques semaines maintenant.

Le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt a annoncé par communiqué, mardi 6 décembre, relever le niveau de risque vis-à-vis de la **grippe aviaire au niveau « élevé »** sur l'ensemble du territoire national. Le risque « élevé » entraîne la mise en place de mesures de protection renforcées sur l'ensemble du territoire national, à savoir : l'obligation de confinement ou de pose de filets permettant d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages pour **tous les élevages de volailles et toutes les basses-cours** (sans dérogation possible).

Nous vous remercions d'appliquer ses directives dans l'intérêt de TOUS.

## Erreurs de tri dans les emballages

Tous les mois, une analyse du contenu du conteneur jaune est réalisée. La dernière en date du 14 décembre montrait de nombreuses erreurs.

Ces erreurs coûtent très chères à la collectivité. Merci de mettre dans les conteneurs de tri ce qui est indiqué sur le mémo tri et sur les consignes affichées sur les conteneurs uniquement. En cas de doute, demandez votre mémo tri ou appelez la Communauté de Communes au 02 98 68 42 41, en dernier recours, il vaut mieux jeter dans sa poubelle habituelle.

Les emballages pleins : boîte de conserves pleines, bouteilles d'eau remplies ne sont pas recyclables en l'état. Ces emballages pleins sont à vider avant de les mettre dans les conteneurs de tri ou bien à mettre dans la poubelle ordures ménagères.

Demandez votre mémo tri au 02 98 68 42 41 ou [environnement@pays-de-landivisiau.com](mailto:environnement@pays-de-landivisiau.com)

## Noms sur les boîtes aux lettres

Le seul moyen d'accéder à une personne et de lui délivrer le pli ou l'objet dont il est destinataire, c'est l'adresse. Elle constitue un élément du domicile. La dénomination de la voirie et la numérotation des habitations sont deux éléments essentiels de la qualité de l'adresse. Elle est le lien privilégié qui permet à une correspondance d'aller de l'émetteur au destinataire sans encombre ni retard.

**Merci d'indiquer vos noms et prénoms sur votre boîte aux lettres de façon lisible.**

## **Drones zone de survol**

Pour les utilisateurs d'un drone de loisir, voici dix principes pour voler en conformité avec la loi :

- 1- Ne pas survoler les personnes
- 2- Faire voler son drone à une hauteur inférieure à 150 m
- 3- Ne jamais perdre de vue son appareil
- 4- Ne pas faire fonctionner son drone au-dessus de l'espace public en agglomération
- 5- Ne pas manipuler son drone à proximité des aérodromes.
- 6- Ne pas survoler les sites sensibles
- 7- Ne pas utiliser son drone de nuit
- 8- Respecter la vie privée des autres
- 9- Ne pas diffuser ses prises de vue sans l'accord des personnes concernées et ne pas en faire une utilisation commerciale
- 10- Se renseigner en cas de doute.

**Règles d'un bon usage d'un drone de loisir - Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile. [www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-aeronefs-telepilotes-.htm](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-aeronefs-telepilotes-.htm)**

## **MSA : nouvelles conditions d'accueil sur rendez-vous**

Désormais, pour toutes leurs démarches, les assurés de la MSA devront prendre rendez-vous par téléphone au 02 98 85 79 79 ou [msa-armorique.fr](http://msa-armorique.fr) sur « mon espace privé ». De nombreuses démarches sont également réalisables en ligne.

L'accueil sur rendez-vous permet de faire le tour du dossier de chacun, garantissant ainsi l'accès aux droits et le traitement rapide des dossiers.

En pratique Landerneau, Saint-Brieuc ouverts tous les jours avec et sans rendez-vous

Des agences offrant toutes les semaines plusieurs jours de rendez-vous : Brest, Morlaix et Quimper

## **Appel à piégeurs**

Dans le cadre de sa politique de régulation des populations de ragondins et de rats musqués, le Syndicat de Bassin de l'Elorn, en collaboration avec la FDGDON (Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles), renouvelle sa campagne de lutte pour l'année 2017 et recrute des piégeurs sur l'ensemble de son territoire. Toute personne volontaire peut être « piégeur », l'agrément n'est pas nécessaire, une simple inscription en mairie suffit. Le piégeage se fait à l'aide de cages-pièges mises à disposition gratuitement pendant la campagne (de mars à juin) et une prime de 3 € sera versée à chaque piégeur par capture de ragondin ou de rat musqué.

Une réunion d'information se tiendra le jeudi 23 février à 18h30 à SIZUN (salle Saint-Ildut, rue des Monts d'Arrée).

Le recrutement des piégeurs volontaires et la distribution des cages se feront à l'issue des réunions.

Plus d'information : Syndicat de Bassin de l'Elorn : 02 98 25 93 51 »

## **Vie associative et sportive**

### **CONFERENCE de « Paul Marc » en partenariat avec les amis de la Bibliothèque et d'Oxygène**

#### **Du Finistère au Cap Finistère**

Du 21 mars 2016 au 15 juin 2016, j'ai marché depuis notre Finistère jusqu'à Compostelle, puis le Cap Finistère.

Je vous propose, le mardi 7 février à 20h00 à Sklerijenn, une conférence sur ma pérégrination...images, toutes réflexions et débats.

Entrée libre. Dons au profit du CCAS.

**Paul MARC**

### **Oxygène : Marche, Trail, Footing, Course à pied**

#### **Evénements :**

Le dimanche 05 février : Spectacle de magie à la salle Sklerijenn de Plouneventer à 11h00 animé par « Magic Pilou ». Cette manifestation est au profit des Breizh Raideuses (Sandra, Cécile et Kristell, membres de l'association ayant participé au Raid Amazones 2016 en Californie). Entrée : 3 € (tout public).

#### **SECTION MARCHÉ**

Le dimanche 05 février : La Roche Maurice (Interclubs) : 10 km - Rdv à 09h00.

Le dimanche 12 février : Brest (Rives de la Penfeld) : 11 km - Rdv à 13h30.

Le dimanche 26 février : Tréfléz - Kérémma (jusqu'à Goulven) : 10 km - Rdv à 09h00.

Tous les départs se font à partir de la place de la Liberté. Tel 06 33 58 62 63.

#### **SECTION TRAIL / COURSE**

Le dimanche 05 février : La Roche-Maurice (Interclubs) : 15 et 10 km à 09h30.

Saint-Divy (challenge de l'Elorn) : 6 km à 09h30 et 15 km à 10h30.

Le dimanche 12 février : Lannilis (Aberbenoitrail) : 12 km à 13h00 et 22 km à 13h30.

Le dimanche 19 février : Pleyber-Christ (Interclubs) : 16 et 10 km à 09h30.

Landerneau (challenge de l'Elorn) : 6,5 km à 10h00 et 15 km à 10h10.

Le dimanche 26 février : Plourin les Morlaix - Redeg 29 (Interclubs) : 16 et 12 km à 09h30.

Bourg-Blanc (course du lac) : 12 km à 10h00.

## Vélo Sport

Après 14 ans de mandat, Lionel BOUGIER, président, et Brigitte ANDRE, secrétaire ont souhaité quitter leur poste respectif. Merci pour leur dévouement pour les nombreuses années passées au bureau.

Le nouveau bureau se compose de Bruno SEGALIN, président. Louis ANDRE, secrétaire, et Annie RIOU, trésorière.

Les prochaines échéances sont : 12 février : 1ère sortie officielle et le 19 mars : randonnées V.T.T.

## ESP Football

**Samedi 4 mars à partir de 20h00** à l'Espace Sklerijenn : LOTO. Animation Jean-Jacques. 4 000 € de bons d'achats, de paniers de légumes et de nombreux autres lots à gagner.

## Club Loisirs et Détente

THÉÂTRE : Les séances auront lieu, salle Sklerijenn, les samedis 18 et 25 Février à 20 h30 et les Dimanches 19 et 26 Février à 14h30. 4 pièces, dont 1 en breton sont au programme. Entrée : 6 €, gratuit jusqu'à 12 ans.

DOMINOS. Le concours pour la qualification en vue de la finale départementale aura lieu à Bodilis le mercredi 1er mars. Inscription auprès de Danielle Séné pour le jeudi 23 février. Mises 3 € à régler lors de l'inscription.

## Association des riverains de la B.A.N

L'assemblée générale de l'association des riverains de la B.A.N aura lieu le vendredi 3 février à 18 h 30 à la salle polyvalente de St Derrien.

Ordre du jour : bilan moral, présentation du site internet, bilan financier.

La réunion sera suivie d'un pot de l'amitié.

## Scrapaploun

Scrapaploun organise un atelier enfants et un atelier ados le vendredi 24 février 2017 à la salle sklerijenn.

### ATELIER ENFANTS :

thème : une plaque de porte, de 14h à 17h à partir du CM1. Tarif 10 € - Matériel et goûter fournis.

inscriptions sur : <http://doodle.com/poll/9v55qxhgcc9ymg3s>

### ATELIER ADOS :

thème un mini album photos de 13h30 /17h30 à partir de la 5ème sans limite d'âge, tarif 20€ matériel et goûter fournis.

Inscriptions sur : <http://doodle.com/poll/v7t8mmiz5ypca5km>.

Le paiement se fait par chèque à l'ordre de Scrapaploun, ou espèces, lors de l'inscription, à déposer à la mairie ou à l'école. Noter votre adresse mail pour recevoir les infos complémentaires. Date limite d'inscriptions : le vendredi 10 février 2017.

Renseignements : [asso.scrapaploun29@free.fr](mailto:asso.scrapaploun29@free.fr)

## Les P'tites Annonces

### Emploi

- **Assistante maternelle**, une place disponible, plus disponibilité le lundi et mercredi. Maison plain pied, 5 chambres plus une salle de jeu. Chauffage électrique au sol, jardin clos. ☎ 07.64.14.87.43.

- **Assistante maternelle agréée**, dispose d'une place. ☎ 02.98.20.89.20

## A noter dans vos agendas

### ★ Vente de tartiflettes à emporter

**Samedi 4 février**, de 18h30 à 20h, organisée par le club de volley, à la salle Ty-an-Oll.

### ★ Spectacle de magie

**Dimanche 5 février**, organisé par l'association Oxygène, à l'espace Sklerijenn.

### ★ Conférence

**Mardi 7 février à 20h00**, organisé par Mr PAUL MARC, à l'espace Sklerijenn.

### ★ Théâtre : 4 pièces dont 1 en breton

**Samedis 18 et 25 février** à 20h30 ; **dimanches 19 et 26 février** à 14h30, à l'Espace Sklerijenn, jouées par le club de Loisirs et Détente.



## Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : [bulletin@plouneventer.fr](mailto:bulletin@plouneventer.fr) pour le **samedi 18 février**. Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie